

**Belfort**

**Bancs pour personnes âgées et personnes à mobilité réduite (PMR)**

**1. Votre innovation en une phrase.**

Permettre à tous ceux qui en ont besoin de rester mobile dans leur vie et dans leur ville

**2. Mots clés :**

Accessibilité – Aménagement – Mobilité – Personnes âgées

**3. Le besoin**

Dans le contexte du vieillissement de la société, il est primordial de favoriser les dispositifs de nature à maintenir et/ou développer la mobilité de tous. En effet, être mobile, c'est être autonome, en particulier chez les personnes âgées ou à mobilité réduite. Or, les mobiliers urbains classiques ne conviennent pas car ces personnes ne peuvent s'y asseoir ou s'en extraire. Elles ne les utilisent donc pas et risquent donc de renoncer à se déplacer faute de pouvoir faire une halte.

**4. Les objectifs**

Dans le cadre du projet « Bien vieillir à Belfort » un certain nombre d'initiatives ont été prises en faveur des seniors afin de rendre la ville plus douce à vivre, favorisant ainsi le maintien à domicile des plus anciens. Elles s'inscrivent dans la volonté de la collectivité de faire de Belfort « une ville amie des aînés », démarche initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé, dont le réseau francophone compte près d'une centaine de membres aujourd'hui.

**5. La description de l'innovation**

Belfort a choisi de s'intéresser particulièrement à la question de la mobilité des seniors dans la ville.

Elle a convié à une présentation de son projet des associations d'usagers (Association des Paralysés de France, associations de retraités) et a commandé à la société Similaire International (entreprise implantée localement) des mobiliers urbains adaptés aux difficultés des plus anciens de ses habitants et à celles des personnes en situation de handicap.

Il y a trois ans, un premier schéma d'implantation de différents mobiliers permettant d'offrir un banc adapté ou un assis-debout à des distances régulières a été proposé en fonction des trajets piétonniers les plus fréquentés et des sites présentant un intérêt particulier (marché, école, jardin, monument, etc.). Un second schéma est prévu.

Les mobiliers retenus sont de trois types : banc 3 places, banc avec une place vide pour prévoir l'insertion d'un fauteuil roulant, assis-debout.

Chacun des mobiliers présentent des caractéristiques particulières. Ainsi, l'assise des bancs est de 54 cm au lieu de 42 cm. Ils présentent des repose-pieds, des accoudoirs, des

dossiers plus hauts. Les assis-debout permettent de prendre appui pour se reposer sans être assis ce qui élimine la difficulté à se relever.

Ainsi, depuis 2015, trois tranches ont été planifiées et 25 mobiliers ont été installés : 6 bancs avec espace fauteuil, 4 bancs trois places et 15 assis-debout.

Une carte synthétique indique les implantations des différents mobiliers tenant compte des parcours piétonniers et des centres d'intérêt de la ville.

Trois nouvelles tranches sont prévues sur la période 2018-2020.

## **6. Les moyens humains et financiers**

Depuis 2015, 13 000 € sont investis chaque année pour ce programme.

Une fois livrés, les bancs sont installés par les agents du centre technique municipal après validation des implantations tant d'un point de vue technique et de la maintenance des voiries que de la bonne intégration dans la ville.

## **7. L'évaluation de l'innovation**

Ce dispositif sera reconduit pour trois nouvelles années puisque les besoins sont encore importants. Le programme sera amplifié dans des secteurs non encore ou insuffisamment pourvus de la ville. Il sera présenté aux communes membres de l'intercommunalité comme possibilité d'aménagement en faveur des personnes âgées.

L'impact pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite est difficile à mesurer sans une enquête qualitative.

Elle sera lancée lorsqu'un certain nombre de mobilier aura été installé, créant ainsi une sorte de maillage, plus pertinent qu'un saupoudrage sans cohérence.

A l'issue de ce premier plan triennal, un bilan sous forme d'enquête est donc envisagé, permettant de définir des perspectives de développement.

Concernant la maintenance du dispositif, à ce jour, les mobiliers n'ont pas nécessité d'entretien, ni de remise en état particulière car les matériaux utilisés (acier galvanisé et bois) sont particulièrement résistants.

### **Contact :**

*Jeanne-Marie Fousse-Guillard, chargée de mission Cohésion sociale*

*Tél. : 03 84 54 56 12*

*courriel : [jm.fousseguillard@grandbelfort.fr](mailto:jm.fousseguillard@grandbelfort.fr)*